## CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030

79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

**2** 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet: www.cdg79.fr/e.mail:cdg79@cdg79.fr

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2024**

## **DELIBERATION Nº 4**: Approbation du Compte administratif 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 12 mars 2024

Etaient présents: 14 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Stéphane BAUDRY, M. Jean-Marc BERNARD, Mme Chantal BRILLAUD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-François RENOUX.

- Monsieur Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP

Etaient excusés: M. Jérôme BARON, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Armelle CASSIN, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, M. Fabrice MICHELET, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Jean-Michel RENAULT, M. Michel ROY, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Monsieur DARBON, trésorier - excusé

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration de délibérer sur les résultats du compte administratif pour l'exercice 2023, qui se présentent comme suit :

Le Président confie temporairement la présidence du Conseil d'administration à Mme Sylvie COUSIN, 1ère Vice-Présidente.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES DEPENSES	13 235 406,80 € 13 169 857,14 €	131 887,72 € 304 275,70 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	65 549,66 €	- 172 387,98 €
EXCEDENT OU SOLDE REPORTE	1 442 009,73 €	315 808,01 €
RESTES A REALISER		284 460,00 €
RESULTATS CUMULES	1 507 559,39 €	- 141 039,97 €

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

1

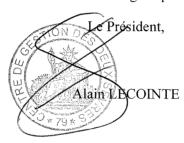
2

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sylvie COUSIN, et après en avoir délibéré,

- ADOPTE par 13 voix sur 13 votants, le Compte administratif de l'exercice 2023, arrêté aux chiffres indiqués ci-dessous.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES DEPENSES	13 235 406,80 € 13 169 857,14 €	131 887,72 € 304 275,70 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	65 549,66 €	- 172 387,98 €
EXCEDENT OU SOLDE REPORTE	1 442 009,73 €	315 808,01 €
RESTES A REALISER		284 460,00 €
RESULTATS CUMULES	1 507 559,39 €	- 141 039,97 €

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Délibération télétransmise en Préfecture le :

1.0 AVR. 2024

Accusé réception le :

10 AVR. 2024

## **EXÉCUTOIRE**

Publiée le : 10 AVR. 2024 Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le :

10 AVR. 2024

Pour le Président et par délégation, Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE